

FORMATION TECHNIQUE

Exploitation des résultats d'un essai d'aptitude pour les données qualitatives

PROGRAMME

- **Rappels statistiques et vocabulaire - normes en vigueur,**
Notions statistiques et normes dont l'ISO 17043 et l'ISO 13528
- **Les rapports d'essais d'aptitude qualitatifs,**
Différents types de données, attribution de valeurs et évaluation des performances dans le cadre de programmes d'essais d'aptitude qualitatifs, et leur interprétation
- **Notion d'incertitude de mesure pour les méthodes qualitatives,**
Définitions et principes généraux
- **Conclusion et discussion.**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Donner les éléments nécessaires pour exploiter les résultats d'un essai d'aptitude spécifiquement pour les données qualitatives : rappels de notions statistiques, interprétation des données qualitatives et approche de la notion d'incertitude de mesure.

COMPETENCES VISEES

A l'issue de cette formation, vous vous familiariserez avec les statistiques de bases pour les données qualitatives.

Vous apprendrez à lire et à exploiter les données du Rapport de Comparaisons InterLaboratoires pour l'évaluation de votre laboratoire.

PUBLIC VISE

- Ingénieurs
- Responsables de laboratoires
- Techniciens de laboratoires
- Responsables qualité.

PRE-REQUIS

- Ce stage fait appel à des notions statistiques et mathématiques de base qui sont rappelées en début de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET MOYENS DE SUIVI DE L'EXECUTION

- Un support de cours complet est remis aux stagiaires comportant les présentations,
- Alternance de cours théoriques et de travaux pratiques,
- Séance de questions / réponses,
- Déjeuner-rencontre pris en commun avec les intervenants (Si présentiel).

Des feuilles de présence devront être signées par demi-journée de formation par le stagiaire et le formateur.

MODALITES D'EVALUATION

Le formateur valide la compréhension du stagiaire à chaque étape du programme, par des alternances de contenus théoriques et de cas pratiques permettant aux stagiaires de s'approprier progressivement les outils et méthodes.

L'animation s'appuie sur des cas pratiques afin de favoriser les échanges entre les participants.

Une fiche d'évaluation sera remplie par le stagiaire afin qu'il puisse évaluer la formation.

A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation.

DUREE DE LA FORMATION

1 journée entière de 7 heures.

DETAILS PRATIQUES

Les formations BIPEA entrent dans le cadre des stages d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

- N° de déclaration d'existence 11.92.04943.92.
- DATADOCK ID n° 0036212

Horaires

- 08h30 - 09h00 : accueil
- 09h00 - 12h30 : formation
- 12h30 - 13h30 : repas
- 13h30 - 17h30 : formation

Lieu

La formation se déroulera au BIPEA (Si présentiel) :

CAP 18 - Bâtiment D19 - 189 rue d'Aubervilliers
75018 PARIS - France
Téléphone : 01.40.05.26.30

Calendrier

La formation sera répartie comme suit :

- 1 journée entière de 7h00.

Nombre de participants

La formation est prévue pour un nombre de stagiaires minimum de 8 personnes par jour de formation.

En cas d'un nombre insuffisant d'inscription définitive, le BIPEA se réserve le droit d'annuler la formation tout en prévenant les participants au moins une semaine à l'avance.

Organisation pratique

Le BIPEA prend en charge :

- Gestion des dossiers d'inscription des participants,
- Fourniture des documents,
- Les déjeuners du midi et les pauses (si présentiel),
- La constitution du dossier du stage.

Le stagiaire prend en charge :

- Son déplacement jusqu'au lieu de la formation,
- Son hébergement, dîner & petit-déjeuner compris,
- Les différentes réservations pour les deux points ci-dessus.

Vos correspondants pour ce dossier

- Mme HELLALI, Responsable commerciale
01.40.05.26.42 / information@bipea.org
- Mme Florence PENELET, Assistante de Direction
01.40.05.26.35 / contact@bipea.org

CONDITIONS COMMERCIALES ET MODALITES D'INSCRIPTION

Tarifs

- Formation BIPEA pour 1 jour : 499,00 € (HT)

Modalités de règlement : à réception du bulletin d'inscription et/ou d'un bon de commande.

Délai de règlement : 30 jours nets, date de facture.

Délai de réalisation : selon la date choisie.

Important : si la formation est annulée ou reportée par le participant dans les deux semaines précédant la date prévue, 50% du montant total du stage sera facturé par le BIPEA en dédommagement.

En cas de prise en charge par un OPCA, il vous appartient de faire la demande de prise en charge par cet OPCA, avant le début de la formation. Vous devrez le mentionner sur le bulletin d'inscription. Au plus tard 15 jours avant la formation, vous devrez vous assurer auprès de votre OPCA que ce dernier a bien transmis au BIPEA l'accord de prise en charge. S'il s'agit d'une prise en charge partielle par l'OPCA, la différence de coût vous sera facturée directement.

En cas d'absence de prise en charge par l'OPCA, ou en cas d'absence de paiement par l'OPCA dans les délais prévus par l'article 441-6 du code de Commerce, soit 30 jours suivant la date de réception de la facture, la formation vous sera facturée dans sa totalité.

Confidentialité

Les contenus de nos formations sont protégés par le droit d'auteur. Ils sont la propriété exclusive de BIPEA. Toute représentation et/ou reproduction totale ou partielle (enregistrement, impression, communication, etc.) d'un contenu sans l'autorisation préalable expresse de BIPEA est interdite et pourrait constituer une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Modalités d'inscription

Pour confirmer votre inscription, il convient de nous renvoyer impérativement le bulletin d'inscription joint en annexe dûment complété accompagné de votre bon de commande, et ceci **impérativement 15 jours avant le début de la formation.**

Fait à Paris,

Le 19/12/2022

Caroline LAURENT
Directeur du BIPEA